

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE****Séance du 26 juillet 2016**CP2016\_07\_2  
id. 2685

*L'an deux mille seize le vingt six juillet , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.*

*Présents ou ayant donné procuration de vote :*

*M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, M. BEQ, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL*

*Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

**MISE EN PLACE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR  
L'ACHAT DE MATÉRIEL ET DE PRODUITS CONSOMMABLES DE  
LABORATOIRE**

Dans le cadre du groupement de laboratoires Public Labos, les départements du Lot, du Tarn, du Gers et de Tarn-et-Garonne peuvent lancer de manière mutualisée des procédures d'appel d'offres. A chaque lancement de marché, une convention de groupement de commande est ainsi établie.

Le groupement de laboratoires est sur le point de lancer deux appels d'offres, l'un pour la commande de matériels et l'autre pour la commande de produits consommables de laboratoire.

**1- Groupement de commande de matériel**

Ce groupement de commande, dont le coordonnateur est le département du Lot, sera mis en place pour l'achat d'analyseurs de carbone et de microscopes.

Le département de Tarn-et-Garonne est concerné dans ce groupement d'achat par un microscope de parasitologie afin de remplacer celui actuellement en service, datant de 1986 (réf 244) et présentant des signes de faiblesse alarmants.

Cette acquisition représente une dépense d'un montant de l'ordre de 8 000 euros. Le même achat est prévu pour le Lot.

L'achat des analyseurs de carbone concerne quant à lui, les départements du Tarn, du Gers et du Lot.

## **2- Groupement de commande de produits consommables**

Ce groupement de commande sera créé dans le cadre du lancement d'un appel d'offres pour la fourniture de petits matériels et produits consommables de laboratoire. Il concerne les départements du Tarn-et-Garonne, Gers et Lot. Le département de Tarn-et-Garonne en sera le coordonnateur.

Compte tenu du montant, il s'agira d'un appel d'offre ouvert, avec publicité au niveau européen.

## **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

### **LA COMMISSION PERMANENTE :**

- Approuve, selon les stipulations susvisées, les conventions de groupement de commandes dans le cadre du groupement de Laboratoires Publics Labos :
  - un groupement de commandes Lot, Tarn, Gers et Tarn-et-Garonne pour l'achat de matériel,
  - un groupement de commandes Lot, Gers et Tarn-et-Garonne pour l'achat de produits consommables ;

- Autorise Monsieur le Président à signer ces conventions ainsi que toutes les pièces du marché et de ses avenants éventuels.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC